



Bulletin de situation hydrologique



Mars
2023

Sommaire

Résumé de la situation	01
Point météorologique	02
Hydrologie	04
.....	07
Situation des retenues	
Situation des nappes d'eau souterraines	08
.....	
Restriction des usages de l'eau – Propluvia	09
.....	

Résumé de la situation

Ce mois-ci, la pluviométrie a été très disparate. Certains secteurs ont été excédentaires notamment dans les massifs alpins, tandis que d'autres ont été très déficitaires, pouvant aller jusqu'à - 70 % localement (sud Ardèche).

L'hydrologie des cours d'eau est toujours déficitaire et reste totalement dépendante des précipitations. La répartition des dernières précipitations a permis d'améliorer l'hydrologie de certains secteurs. Toutefois le déficit de précipitations efficaces enregistré ne permet pas d'avoir une amélioration durable des débits.

Le déficit de pluies efficaces implique pour une grande majorité de nappes une recharge hivernale peu significative et de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas. Les pluies du mois de mars ont un effet sur les tendances d'évolution de quelques nappes réactives d'alluvions récentes et karstiques mais ne permettent pas d'amélioration notable de la situation. Peu de changements au niveau des plaines d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône amont et du Rhône moyen. Les niveaux s'échelonnent de modérément bas comme dans l'est Lyonnais ou la Vallée du Garon à bas comme dans la Vallée de l'Ain, la Plaine de Romans ou la Bièvre voire très bas comme dans la Valloire ou les Vallées de Vienne. La situation reste critique pour la nappe de la molasse miocène du Bas Dauphiné. Sur une partie du plio-quadernaire de la Dombes, ainsi que la nappe des alluvions du Guiers Herretang les niveaux demeurent très bas.

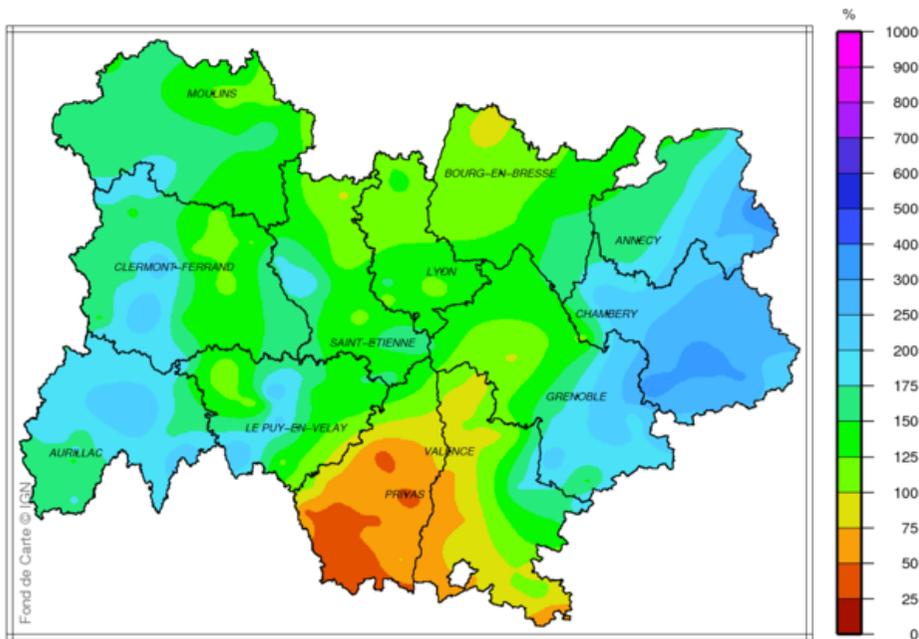
Dans le bassin de la Loire, la situation ne change pas par rapport au mois précédent avec des niveaux toujours très bas sur la nappe de l'Allier amont dans le département de la Haute-Loire et sur la nappe du Devès. Au niveau de la nappe de la Loire des niveaux bas à très bas sont toujours observés. La nappe de l'Allier aval reste en situation modérément basse à basse et dans la Chaîne des Puys, les niveaux modérément bas restent majoritaires. La nappe du Trias reste en situation modérément basse.

Point météorologique

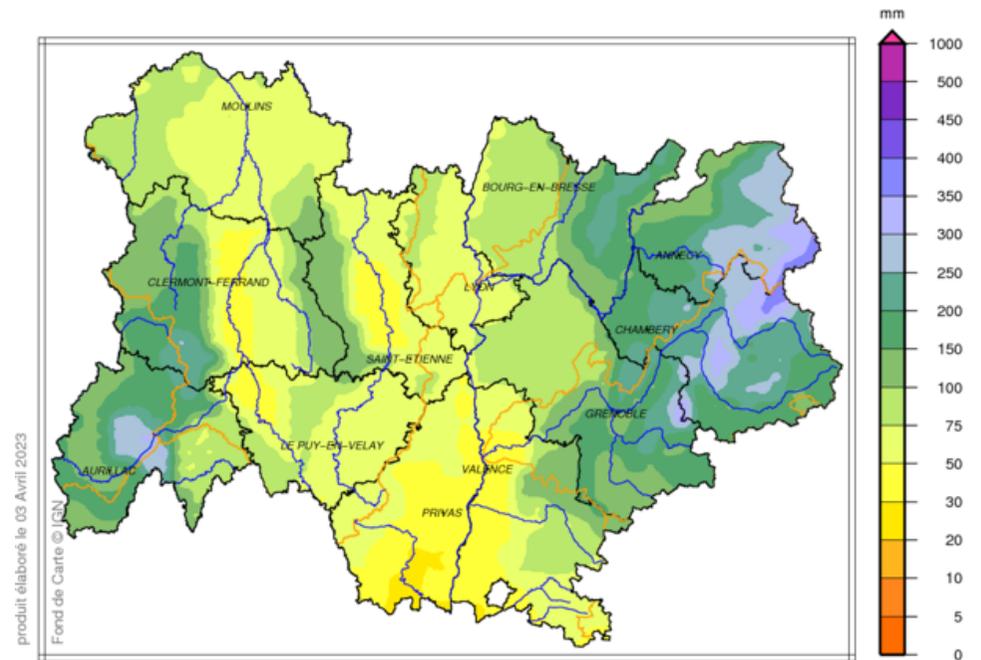
Avec un cumul de précipitations agrégées de 115,9 mm sur le bassin, mars est un mois largement excédentaire (+58 %, 13ème total le plus élevé depuis 1959), alors que février avait été au contraire remarquablement sec. Il y a cependant des disparités très importantes entre les différentes régions, et parfois au sein d'un même département, en raison de flux d'ouest dominants qui ont favorisé l'effet orographique. Ainsi le Puy-de-Dôme affiche à la fois un des plus petits cumuls du bassin à Issoire (28 mm) et un des plus élevés au Mont-Dore (343 mm).

Les minimum et maximum absolus pour le bassin sont de 19 mm à Grospierres (07) et 389 mm au Lioran. Globalement, l'ensemble du relief a été très arrosé, avec un excédent qui atteint les +245 % à Saint-Sorlin d'Arves (73), alors que la seule zone en déficit est constituée des deux tiers Sud de l'Ardèche et l'Ouest de la Drôme (jusqu'à -70 % à Grospierres).

Rapport à la normale du cumul de précipitations mars 2023



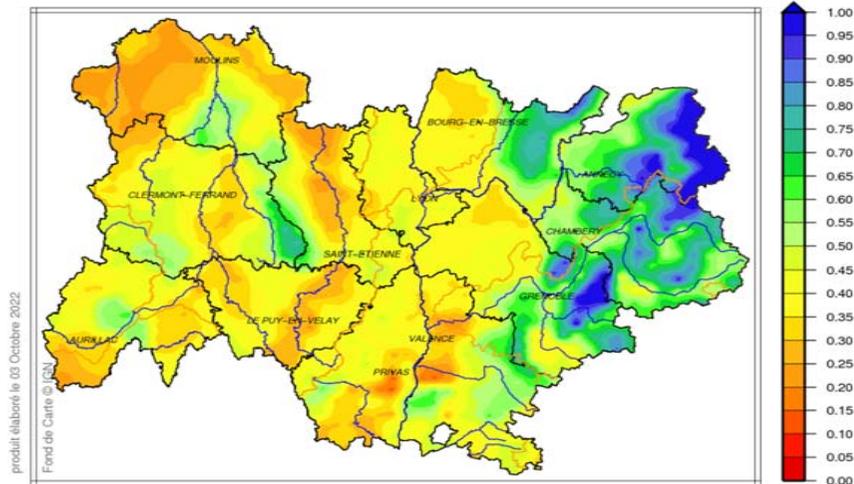
Cumul de précipitations mars 2023



Écart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols – 1er octobre 2022

Situation au 1er avril :

La sécheresse des sols s'est bien atténuée durant ce mois de mars grâce aux précipitations abondantes sur une large partie du bassin mais la situation demeure contrastée. Si tous les massifs ont réussi à repasser au-dessus de la normale, avec une anomalie comprise entre 0 et +20 %, l'ensemble des plaines et vallées demeurent en-dessous. Le déficit dépasse même les 20 % localement dans la basse vallée de la Loire, la Limagne et l'Ouest du département de l'Allier.



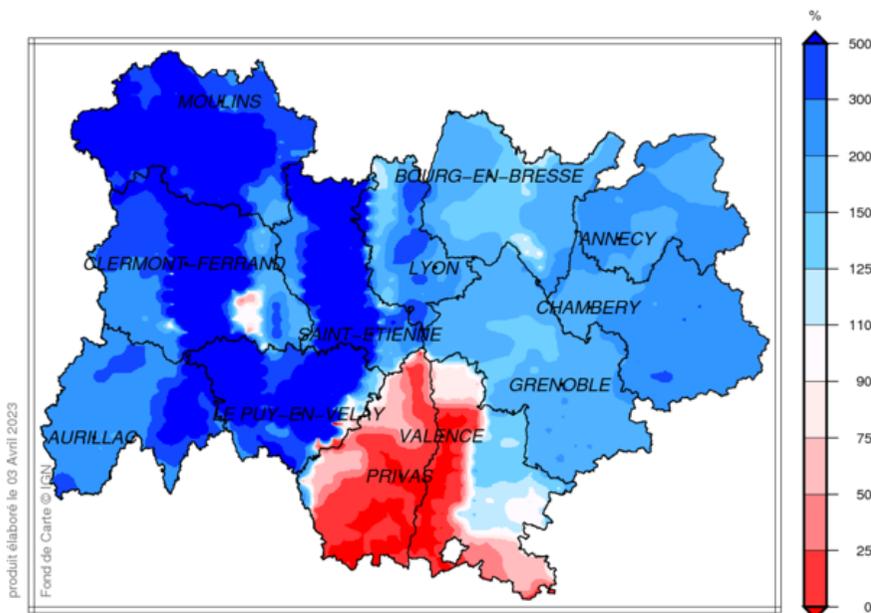
Rapport à la normale 1981/2010 des pluies efficaces mars 2023

Précipitations efficaces du mois :

Du côté des pluies ou de la neige efficaces, on observe des contrastes tout aussi marqués que pour les précipitations « brutes », mais entre des régions du bassin un peu différentes. On retrouve ainsi, avec un déficit pouvant dépasser les 70 %, la vallée du Rhône et le Sud de l'Ardèche du côté des parents pauvres, alors que les mieux dotés sont cette fois l'Auvergne et la Loire, qui affichent un très fort excédent, supérieur à 200 % sur la majeure partie de leur territoire.

Situation depuis le début de l'année hydrologique (septembre dernier) :

Depuis le mois de septembre 2022, le cumul des pluies efficaces affiche des tendances très opposées entre les différentes zones du Bassin. Si les fortes précipitations de mars sur le relief ont permis aux massifs de l'Auvergne et des Alpes de se rapprocher de la normale (et même de la dépasser dans les Savoies), le déficit reste de mise sur tout le reste du bassin et plonge jusqu'à -60 % dans le Vivarais et la Limagne.



ONDE (Observatoire National des Étiages)

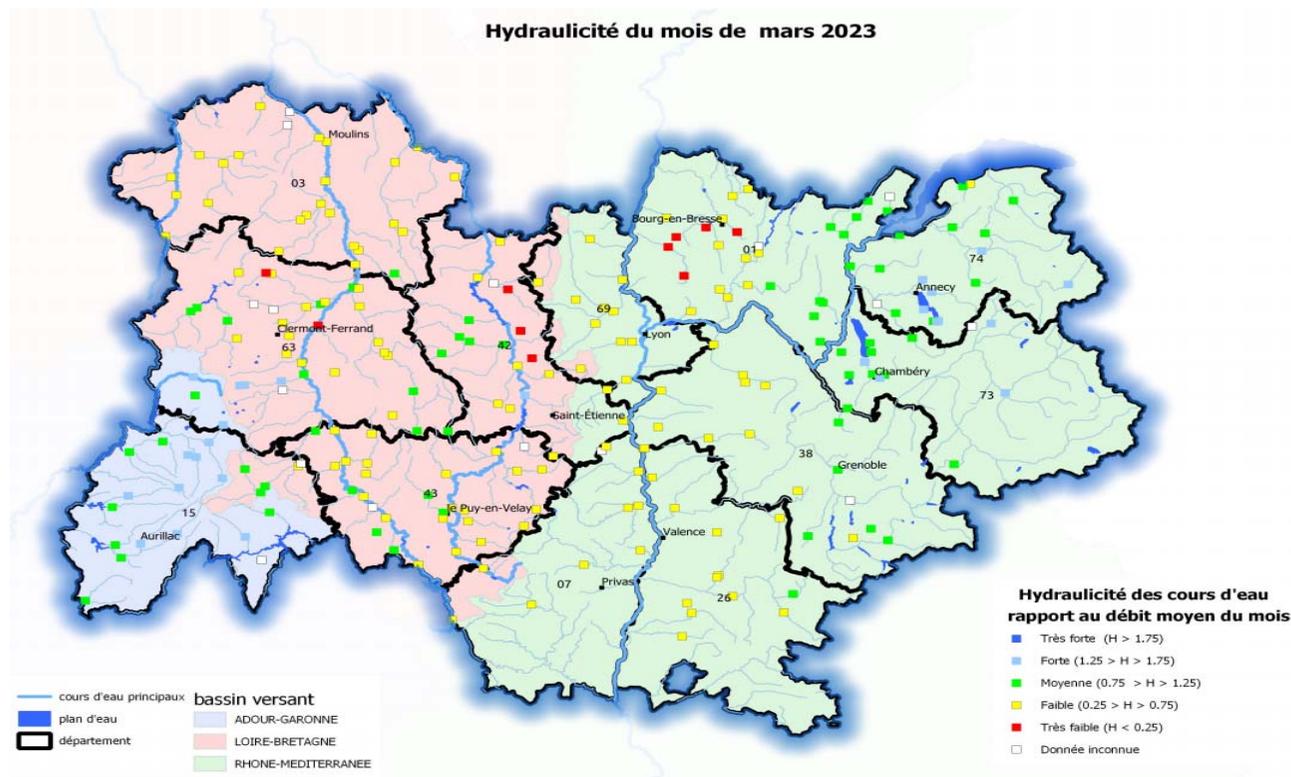
Compte tenu de la situation particulièrement préoccupante, l'OFB a réalisé un suivi exceptionnel sur l'ensemble des stations de la région, les têtes de bassin restent particulièrement sensibles. Bien que la majeure partie des cours d'eau restent en écou-

lement visible acceptable (d'un point de vu biologique) les débits restent bas. Certaines têtes de bassin rencontrent déjà des secteurs où les débits sont moins importants qu'à l'étiage, voire sont en situation d'assecs.

Aucune carte n'a été produite pour cette campagne exceptionnelle.

Hydraullicité

Hydraullicité du mois de mars 2023



Les précipitations enregistrées durant le mois de mars ont permis d'améliorer la situation sur une partie de la région. Notamment sur les massifs alpins. Cependant, elles ont été très hétérogènes sur l'ensemble de la région, et d'intensité variable. A l'inverse, certains départements sont très déficitaires (Ardèche).

Le déficit quantitatif enregistré est tel que l'hydrologie des cours d'eau est directement lié aux précipitations. On note donc une amélioration de l'hydrologie des cours d'eau par rapport au mois dernier sur certains secteurs, mais il faut rester vigilant. Les débits des cours d'eau restent faibles voire très faibles comparé aux normales de saison. De plus, en mars quelques événements chauds ont conduit à une fonte précoce du manteau neigeux déjà déficitaire.

Au 1^{er} avril, la majorité des cours d'eau enregistrent une hydraullicité faible voire très faible sur certains secteurs.

La situation reste donc déficitaire. Si les dernières précipitations pluvieuses ou neigeuses devraient améliorer la situation de remplissage des barrages alpins, la situation reste inquiétante sur le bassin de l'Allier (Naussac).

Les tensions sur l'alimentation en eau potable sont déjà palpables sur certains secteurs qui ont déjà recours à des citernes ou interconnexions de secours.

Situation des retenues

Bassin Loire-Bretagne

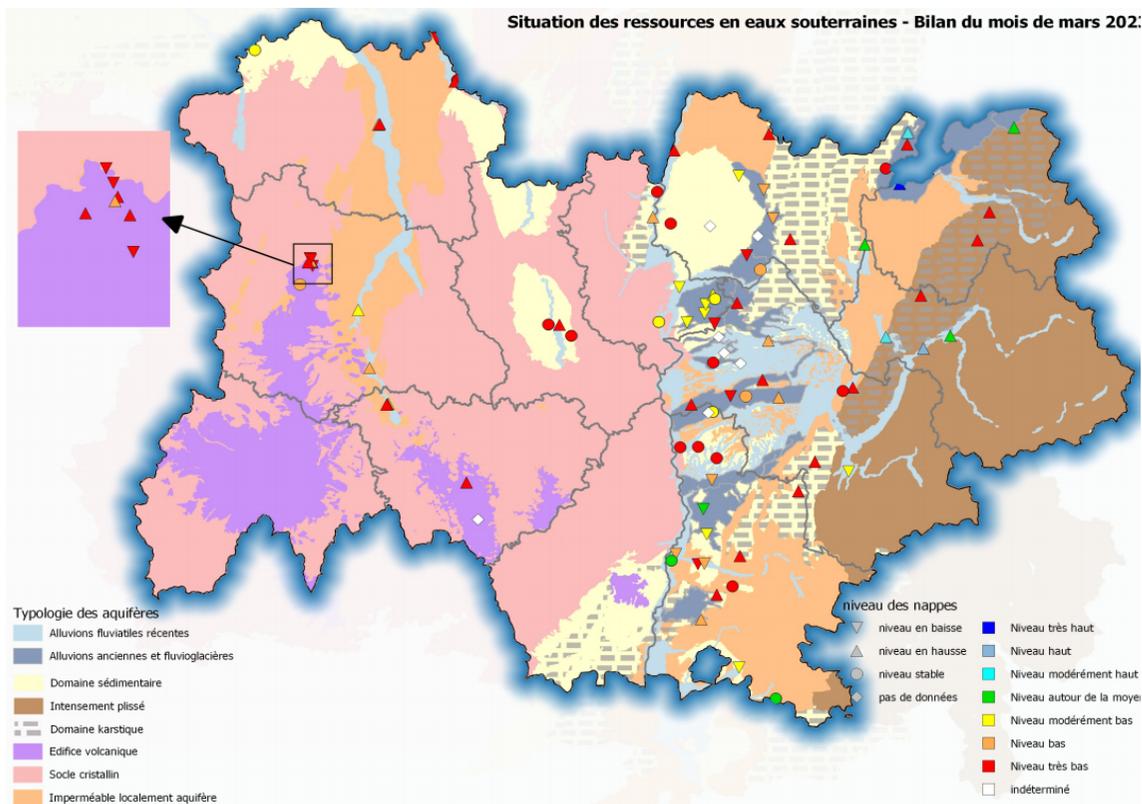
Au 1er octobre, le volume de la retenue de Naussac est de 110 Mm³ soit un remplissage de 39 % (légère amélioration depuis le mois dernier). Le volume de la retenue de Villerest est de 121,15 Mm³ soit un taux de remplissage à 91 %. Les précipitations du mois de mars ont permis au barrage de Villerest de jouer son rôle de barrage écrêteur de crues et de remplir la retenue contrairement au barrage de Naussac qui lui est encore très déficitaire.

Bassin Rhône-Méditerranée

Au 1er avril, le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est de 54 % (contre 55,47 % début mars). Le taux de remplissage des réservoirs à vocation hydroélectrique des Alpes du Nord est de 41 %. Les retenues du Chassezac enregistrent un taux de remplissage de 59,7 % (contre 442,66 % le mois dernier).

Situation des nappes d'eaux souterraines

Sur l'est de la région dans le bassin du Rhône



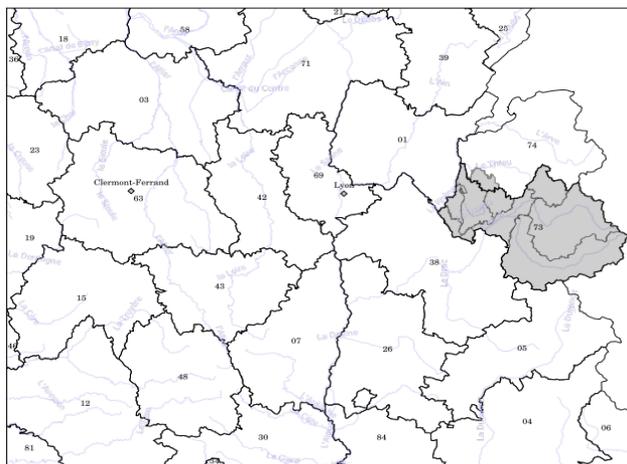
Les précipitations du mois de mars n'ont pas amélioré la situation des nappes inertielles fluvio-glaciaires, et la recharge reste à fin mars insignifiante. Les niveaux sont le plus souvent bien en dessous de ceux observés au mois de mars 2022. Au nord de la région, la situation se dégrade encore pour la nappe de basse vallée de l'Ain où les niveaux sont bas à très bas, ainsi que sur la Vallée de la Bourbre où les niveaux sont bas. Pour les couloirs de l'Est Lyonnais et de la vallée du Garon on reste sur des niveaux modérément bas. Dans le secteur du Rhône moyen, les niveaux sont très bas sur la Valloire et les vallées de Vienne (minima historiques pour le mois franchis). Sur la Plaine de Romans la situation est un peu moins critique avec des niveaux bas. Sur la plaine de Valence la situation est contrastée avec des niveaux bas à proche de la moyenne. La situation est toujours très critique sur la molasse miocène du Bas Dauphiné où les niveaux sont très bas et commencent même à descendre en dessous des normales dans le secteur plaine de Valloire sous couverture des alluvions. Les nappes réactives d'alluvions en lien avec les cours d'eau voient des hausses de niveaux modérées au nord de la région sur le Rhône ainsi que sur la Saône mais sans amélioration de la situation. Seule la nappe l'Isère en combe de Savoie repasse à des niveaux proche de la normale. La vallée de la Drôme reste en situation basse. Les nappes karstiques malgré des pics de crues observés, se maintiennent à des niveaux très bas liés aux débits minimums (VCN3) du début de mois. Enfin, quelques situations contrastent avec ce qui précède, au niveau des nappes du pourtour lémanique ainsi que sur la Plaine de Chambéry : niveaux plutôt au-dessus des normales.

Sur l'ouest de la région dans les bassins de la Loire

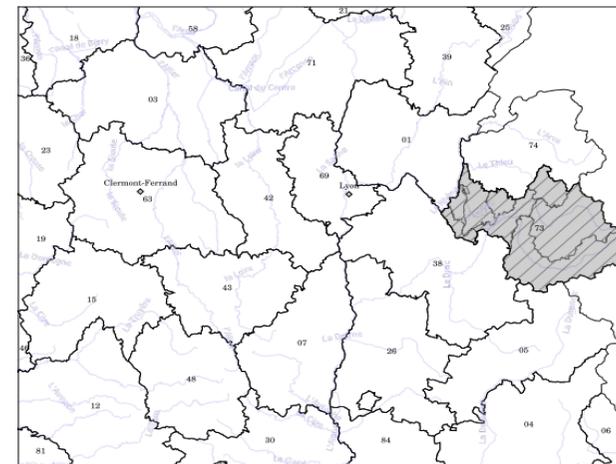
Pas d'amélioration significative. Les nappes alluviales de la Loire et de l'Allier évoluent à la hausse mais très modérément. Les niveaux des nappes alluviales de la Loire (dans le département de l'Allier) et de l'allier aval restent à des niveaux très bas ou bas. Légère amélioration observée sur l'Allier amont avec des niveaux modérément bas. Les nappes de la Chaîne des Puys sont toujours en baisse et basses à très basse, une hausse localisée en réaction aux pluies est observée sur l'amont. Devès : les niveaux restent très bas mais la tendance est à la hausse. Au niveau des grès du Trias les niveaux sont modérément bas.

Restriction des usages de l'eau - Propluvia

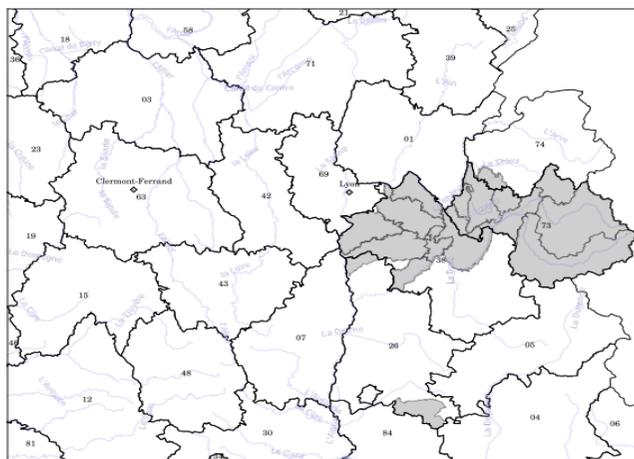
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/02/2023



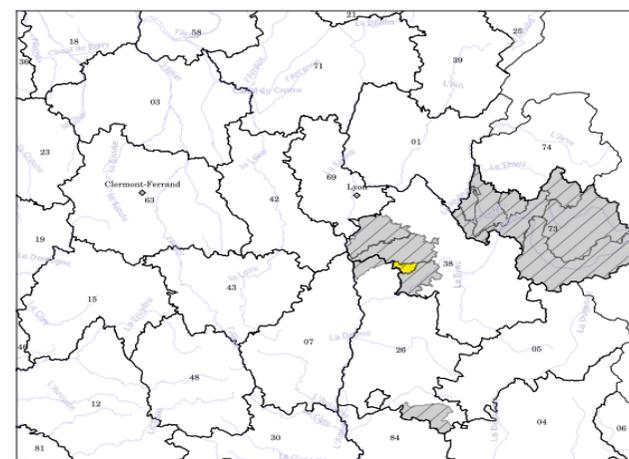
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/10/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Des arrêtés de restrictions d'eau ont déjà été pris. Certains secteurs ont été contraints de rester en situation d'alerte tout au long de la période hivernale (nappes de la Dombes, n'apparaissant pas sur la carte).

Données consultables sur Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06

Service Eau, hydroélectricité, nature – Pôle Politique de l'eau

Contact : Pôle Politique de l'Eau

pe.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr